Observatoire des Élections en Europe

Corinne Deloy

RÉSULTATS

La coalition de la majorité présidentielle, Ensemble, et celle de gauche, la Nupes, au coude-à-coude mais Ensemble devrait conserver sa majorité à l'Assemblée nationale le 19 juin

La coalition de la majorité présidentielle Ensemble, qui rassemble Renaissance (auparavant la République en marche, LREM), parti du président de la République Emmanuel Macron conduit par Stanislas Guérini ; le Mouvement démocrate (MoDem) de François Bayrou, et Horizons, parti de l'ancien Premier ministre (2017-2020) Edouard Philippe et la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (NUPES), qui regroupe La France insoumise (LFI) de Jean-Luc Mélenchon ; le Parti socialiste (PS), conduit par Olivier Faure ; le Parti communiste (PCF), dirigé par Fabien Roussel, et Europe écologie-Les Verts (EE-LV) emmené par Julien Bayou, sont arrivées au coude-à-coude lors du premier tour des élections législatives le 12 juin en France.

Ensemble a recueilli 25,75% des suffrages et la Nupes a obtenu 25,66% des voix. Ces deux coalitions devancent le Rassemblement national (RN), parti populiste de droite de Marine Le Pen, rivale malheureuse d'Emmanuel Macron à la dernière élection présidentielle des 10 et 24 avril, dirigé par Jordan Bardella, qui a recueilli 18,68% des suffrages ; Les Républicains (LR), parti de centredroit, qui ont obtenu 10,42% des voix, et Reconquête!, parti d'Éric Zemmour (4,24% des suffrages). Ce dernier a néanmoins été battu dès le premier tour de scrutin. Cinq candidats ont été élus dès le premier tour de scrutin, quatre sont issus de la Nupes (trois dans la capitale Paris et un autre dans une municipalité jouxtant Paris) et un autre, représentant Ensemble, élu dans le département de la Mayenne.

Si ces résultats sont symboliquement importants, il reste que les projections en sièges reflètent une réalité différente de celles des pourcentages de suffrages obtenus. Selon l'enquête d'opinion réalisée par l'institut Ipsos-Sopra Steria, sur la base des résultats du premier tour, Ensemble devrait remporter entre 255 et 295 élus à l'Assemblée nationale, chambre basse du Parlement, lors du deuxième tour de scrutin le 19 juin prochain, soit un résultat proche de la majorité absolue (qui est de 289 sièges) que la coalition n'est cependant pas assurée d'atteindre. Rappelons que lors des précédentes élections législatives des 11 et 18 juin 2017, La République en marche (LREM) avait obtenu seule la majorité absolue (308 sièges). La Nupes obtiendrait entre 150 et 190 députés ; Les Républicains de 50 à 80 élus et le Rassemblement national entre 15 et 25 sièges.

L'opinion selon laquelle les élections législatives suivant de quelques semaines le scrutin présidentiel constituaient forcément une simple chambre d'enregistrement du résultat du scrutin précédent et qu'elles permettaient au chef de l'Etat tout juste désigné d'obtenir une majorité de gouvernement est désormais battue en brèche. Le premier tour des élections législatives apparaît sinon comme un vote sanction contre le président de la République Emmanuel Macron, réélu le 24 avril dernier, au moins comme un vote de faible adhésion à son programme ou à son action politique.

Élections législatives en France

12 juin 2022

La participation a été la plus faible jamais enregistrée à des élections législatives depuis les débuts de la Ve République en 1958, et plus largement de toute l'histoire du pays : elle s'est élevée à 47,32%, soit 1,38

point de moins que lors du premier tour du précédent scrutin législatif du 11 juin 2017. Plus de la majorité des Français ont donc choisi de ne pas voter.

Résultats du premier tour des élections législatives du 12 juin 2022 en France

Participation: 47,32%

Partis politiques	Nombre de voix obtenues	Pourcentage des suffrages recueillis	Nombre de sièges obtenus
Divers extrême gauche	266 371	1,17	
Parti radical de gauche (PRG)	126 707	0,56	
Nouvelle union populaire écologique et sociale (Nupes)	5 836 202	25,66	4
Divers gauche	713 641	3,14	
Ensemble (Majorité présidentielle)	5 857 561	25,75	1
Divers centre	283 613	1,25	
Union des démocrates et des indépendants (UDI)	198 055	0,87	
Les Républicains (LR)	2 370 811	10,42	
Divers droite	780 385	3,43	
Reconquête!	964 868	4,24	
Rassemblement national (RN)	4 248 626	18,68	
Divers extrême droite	6 457	0,03	
Ecologistes	608 179	2,67	
Divers	192 630	0,85	
Régionaliste	291 392	1,28	

Source: Ministère de l'Intérieur https://www.resultats-elections.interieur.gouv.fr/legislatives-2022/FE.html

« A toutes celles et ceux qui se sont abstenus, je leur dis de croire en la force de leur vote. Des millions de Français ont choisi les candidats de la majorité présidentielle. Nous sommes la seule force politique en mesure d'avoir la majorité à l'Assemblée nationale. Seule cette majorité forte et claire nous permettra de répondre aux urgences. Face à la situation du monde et à la guerre aux portes de l'Europe, nous ne pouvons être dans l'approximation. J'appelle toutes les forces républicaines à se rassembler autour de nos candidats. Ce sont nos valeurs qui sont en jeu, la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité » a déclaré la Première

ministre Élisabeth Borne (Renaissance) à l'annonce des résultats. « Rien ne serait plus dangereux que d'ajouter au désordre mondial un désordre français que proposent les extrêmes (...) Ils proposent les uns et les autres de fragiliser l'unité du pays » a mis en garde le président de la République Emmanuel Macron durant la campagne électorale évoquant la Nupes et le Rassemblement national. « A gauche, il n'y a plus de Parti socialiste ou de Verts mais uniquement des candidats mélenchonistes, qui sont pour la sortie de l'Europe, de l'OTAN, pour le communautarisme et qui entretiennent un rapport ambigu avec la police. Ce

sont des lignes rouges pour notre électorat » a déclaré Stanislas Guérini, délégué général de Renaissance et actuel ministre de la Transformation et de la Fonction publique.

Les membres de la coalition Ensemble essaient de construire un front anti-Mélenchon et tentent de se persuader que les électeurs de gauche voteront pour la majorité présidentielle lors d'un duel opposant celleci au Rassemblement national et que ceux de droite feront de même lorsque Ensemble est opposé à la Nupes.

La Nupes de Jean-Luc Mélenchon a néanmoins réussi son pari de s'imposer comme la première opposante à la majorité présidentielle d'Emmanuel Macron en parvenant à unir derrière elle toutes les forces de gauche pour ce scrutin législatif. « Pour la première fois de la Ve République un président nouvellement élu ne parvient pas à réunir une majorité aux élections législatives qui suivent. J'appelle notre peuple, au vu de ce résultat, et de l'opportunité extraordinaire qu'il présente pour nos vies personnelles et pour le destin de la patrie commune, j'appelle notre peuple à déferler dimanche prochain dans les urnes » a déclaré Jean-Luc Mélenchon à l'annonce des résultats. Le leader de la gauche, qui ne représentait pas lui-même lors de ce scrutin, doit en effet parvenir à mobiliser les abstentionnistes pour espérer s'imposer dans le plus grand nombre de circonscriptions. Au sein de la Nupes, les candidats issus de La France insoumise (LFI) sont largement majoritaires, mais ayant fait le plein des voix de gauche dès le premier tour de scrutin, ils ne disposent pas de réserves de voix. On notera d'ailleurs le faible résultat total des forces de gauche à ces élections législatives qui ne sont pas parvenues à convaincre plus de trois électeurs sur dix (29,36% des suffrages).

De son côté, Marine Le Pen a invité ses électeurs « à ne pas choisir entre les destructeurs d'en haut et les destructeurs d'en bas », soit entre la coalition de la majorité présidentielle et celle des forces de gauche, au deuxième tour de scrutin dans les circonscriptions où ces deux coalitions s'affronteront. Le Rassemblement national, très défavorisé par le système électoral majoritaire à deux tours, est néanmoins assuré

d'augmenter son nombre de députés (probablement de le doubler) le 19 juin. Il a considérablement augmenté son nombre de suffrages par rapport au premier tour des précédentes élections législatives du 11 juin 2017 (+ 1 258 172 voix) et devrait pouvoir, pour la première fois de son histoire, constituer un groupe à l'Assemblée nationale (elle l'avait déjà fait en 1986 mais avec des élections à la proportionnelle). Cependant, la rivale malheureuse d'Emmanuel Macron lors de la dernière élection présidentielle voit sa place de première opposante au chef de l'Etat menacée par Jean-Luc Mélenchon et les forces de gauche. Marine Le Pen devrait cependant être réélue à l'Assemblée nationale, ce qui lui offrira une tribune, quand Jean-Luc Mélenchon, qui n'est pas candidat, sera absent du Parlement.

Enfin, last but not least, Les Républicains devraient voir leur nombre d'élus se réduire mais peut-être moins qu'ils ne pouvaient le craindre. Contrairement au Rassemblement national, LR possède un ancrage territorial réel et peut espérer profiter d'un mode de scrutin qui l'avantage. Ainsi, dans les circonscriptions où ils sont opposés à la Nupes, les Républicains pourraient bénéficier des voix des électeurs de la coalition de la majorité présidentielle lors du deuxième tour. Opposants à la majorité présidentielle, Les Républicains pourraient se retrouver dans une position de faiseur de roi si la coalition Ensemble n'obtenait pas la majorité absolue le 19 juin. Dans ce cas, la majorité présidentielle pourrait choisir de nouer à l'Assemblée nationale des alliances de circonstances avec les forces de droite pour parvenir à gouverner. Dans ce cas, l'échec électoral de la droite ne vaudrait pas forcément échec politique.

Lors du 2e tour le 19 juin, les coalitions Ensemble et Nupes s'affronteront dans 272 circonscriptions. 113 duels opposeront Ensemble et le Rassemblement national, 61 RN et la Nupes. Huit triangulaires seront organisées.

La majorité présidentielle, emmenée par la Première ministre Elisabeth Borne, dispose d'une semaine pour aller chercher la victoire et, si possible, décrocher la majorité absolue le 19 juin. La coalition Ensemble va devoir batailler ferme si elle ne veut pas que la

Élections législatives en France

12 juin 2022

dynamique créée par Jean-Luc Mélenchon la prive de trop d'élus, voire de ministres.

Pour ce faire, nul doute que la majorité résidentielle continuera à brandir la menace qu'une victoire de la Nupes paralyserait le pays et empêcherait le président de la République, Emmanuel Macron, de mettre en œuvre le programme pour lequel il a été reconduit le 24 avril.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site: www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.